Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 18

Artikel: Fêtes universitaires
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192322

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vingt-neuvième année. N° 18. Samedi 2 mai 1891.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2me *et* 3me *séries.*
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

A nos abonnés et à nos lecteurs.

Nous nous associons avec empressement au mouvement éminemment patriotique qui s'est manifesté depuis quelques jours, dans l'idée de consacrer à la mémoire de **DAVEL** un monument digne de ce premier martyr de l'indépendance vaudoise. Un comité d'initiative est en formation. — Dès aujourd'hui, et à l'exemple de nos confrères de la presse, nous ouvrons une souscription que nous recommandons à nos abonnés et à nos lecteurs en général. Nous recevrons leurs dons avec le plus grand plaisir.

Souscription DAVEL

Le journal le *Conteur Vaudois.*	Fr.	10 —
M. J. S., Lausanne	»	5 —
M. Jules Taillens, Lausanne.	»	5 —
M. L. Tétaz, cafetier, Lausanne	»	5 —
Total. .	Fr.	25 —

Fêtes universitaires.

Les fêtes universitaires qui s'approchent s'annoncent pleines de promesses. Au sein de la population lausannoise, qui, en pareilles circonstances, a toujours fait preuve de bon goût, d'entrain et de dévouement, on sent déjà se produire ce mouvement d'effervescence, ces préoccupations qui précèdent ordinairement les grandes réjouissances.

Nos dames et nos demoiselles, qui savent que de nombreux étrangers, parmi lesquels des savants, des personnages de distinction, et toute une joyeuse cohorte de jeunes étudiants, nous visiteront pendant ces jours de fête, y prendront part, comme d'habitude, avec tous les attraits de leur grâce et de leur amabilité.

Aussi, les voyons-nous occupées à préparer de charmantes toilettes, à tresser des guirlandes de mousse, à froisser entre leurs doigts mignons le papier de couleur transformé en fleurs ou autres ornements.

En résumé, tout fait espérer que cette fête, inaugurant pour notre cher Lausanne un nouveau foyer de lumières et une nouvelle ère de prospérité qui lui assigneront un rang honorable parmi les villes universitaires, tout fait espérer, disons-nous, que cette fête sera belle, que tous les bons Lausannois voudront contribuer à sa réussite, et qu'elle laissera à nos hôtes de quelques jours un souvenir durable de la manière dont ils auront été reçus sur les bords du Léman.

Nos voisins de Vevey et de Montreux, — quoique moins directement intéressés, — comprenant toute l'importance qu'aura pour notre canton la création de l'Université, toute l'importance qu'il y a à l'inaugurer dignement, se préparent à recevoir, avec leur hospitalité légendaire, avec leur inépuisable courtoisie, les hôtes étrangers que nos plus beaux bateaux à vapeur conduiront bientôt sur leurs riants et pittoresques rivages.

Nous nous plaisons à rappeler à ce propos ces paroles de M. E. Secretan, rédacteur, dans la séance du Conseil communal du 23 février dernier :

« Le canton de Vaud ayant manifesté la volonté d'inaugurer l'Université par une fête, Lausanne ne peut se refuser à y participer, et je voterai les crédits.

Lorsque la ville de Leyde eut subi, au XVIme siècle, la lutte contre le duc d'Albe, Guillaume-le-Taciturne, pour la récompenser de son héroïque défense, lui offrit le choix entre une exonération d'impôts pendant 20 ans et une Université. Leyde sortait d'une crise terrible. Elle préféra néanmoins l'Université qui était son avenir à une exonération qui ne devait avoir qu'une durée momentanée.

L'avenir de Lausanne c'est son Université. Le Conseil communal ne peut refuser de s'associer à des fêtes, instituées en faveur de cet établissement. »

* * *

Voici maintenant quelques détails d'organisation :

Dimanche 17 mai. — Réception des invités.

Lundi 18. — Service religieux à la cathédrale. — Séance inaugurale de l'Université, au Théâtre. — Banquets. — Concerts.

Mardi 19. — Promenade en bateaux sur le lac Léman. — Réception à Montreux. — Soirée vénitienne au retour, à Ouchy.

Mercredi 20. — Réunion de sociétés savantes. — Fête des étudiants. — Illumination de la ville. — Cortège aux flambeaux.

* * *

Cantine de la Riponne. — Le bâtiment de la Grenette sera agrandi dans toute sa largeur, au midi, par une annexe de 14 mètres. Il pourra contenir, pour les banquets, 1408 convives ; pour les concerts, 16 à 1700 auditeurs.

La décoration sera faite au moyen de toile blanche, formant plafond et fermant les côtés.

Le local de gymnastique sera utilisé pour la cuisine, où M. A. Cuénoud installera d'immenses fourneaux, comportant 10 chaudières de la contenance de 250 litres chacune. Plus, des fours suffisants pour rôtir la viande d'un bœuf entier.

La *restauration*, qui aura son fourneau spécial, sera organisée pour toute la durée des fêtes. Des soupers de société pourront être commandés, moyennant un avertissement de deux heures à l'avance.

Un immense matériel, comprenant 7500 assiettes, plus de 6000 verres, et accessoires, va arriver.

Le service sera fait par 96 sommeliers ; et, afin que chaque mets puisse être servi chaud, dans ce grand banquet de 1400 couverts, la besogne sera répartie entre 3 escouades de 32 hommes, placées chacune sous les ordres d'un chef de cantine. De là, service accéléré et pas d'encombrement.

Quatre ou cinq comptoirs, placés aux extrémités de la cantine, seront affectés à la vente des vins et de la bière.

Des concerts publics seront donnés pendant toute la durée des fêtes. Entrée libre. Une affiche en indiquera les heures.

Le *lundi*, à 1 heure, grand banquet. Depuis 6 heures, la cantine sera ouverte au public.

Mardi, cantine ouverte au public, de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Restauration.

Mercredi matin, Fruhschoppen des étudiants, à la cantine. A midi, pique-nique à Sauvabelin. Le soir, grand concert à la cantine.

Jeudi soir, éventuellement, concert.

Le vendredi 15 mai, au soir, M. Cottier, détenteur de la cantine, fera donner un grand concert au profit du monument Davel.

Des trains du soir, partant à 10 h. 25 pour Villeneuve, et à 10 h. 28 pour Genève, faciliteront tout particulièrement les nombreux visiteurs des bords du Léman. L. M.

Un chapeau de dame

A LA REPRÉSENTATION DE « CARMEN ».

Un de nos amis, qui avait assisté à la représentation de *Carmen*, nous racontait hier ce petit incident :

Trois messieurs se trouvaient placés derrière une dame dont la coiffure avait réellement des proportions exagérées, soit en hauteur, soit en largeur ; un vrai monument, quoi ! L'un d'eux, prenant son langage le plus doux, se penche vers le grand chapeau et lui dit : « Madame, veuillez m'excuser, mais je vous assure que votre coiffure nous empêche totalement de jouir du spectacle. Par moments, les trois quarts de la scène nous sont cachés... Est-ce que vous auriez peut-être l'extrême obligeance et l'amabilité de l'ôter ?... Vous nous feriez grand plaisir. »

La dame fit la moue, fronça le sourcil et ne répondit mot. Mais, après un moment de réflexion, la raison prenant le dessus, elle arrache avec vivacité une épingle, forme épée, de 20 centimètres de long, enlève le monument et le pose sur ses genoux.

Un *ah !...* de soulagement partit du banc qui était derrière elle ; et la scène apparut.

Faut-il le répéter encore ?... A Genève, les dames sont obligées, conformément au règlement, de laisser leur chapeau au vestiaire. Elles n'entrent au spectacle qu'à cette condition rigoureusement observée. Une dame de Lausanne qui s'y trouvait, la semaine dernière, nous disait qu'elle n'avait pu échapper à la règle générale, quoiqu'elle fît remarquer que sa coiffure ne consistait qu'en une simple et petite capote, très basse, et qui ne pouvait gêner personne. Elle dut la déposer au vestiaire.

Quand l'administration de notre théâtre osera-t-elle imiter celle de Genève ?...

Citons à ce propos ce que Mme Marguerite de Fonclose, du journal de *La Mode en famille*, disait l'autre jour dans sa spirituelle chronique :

« Puisque j'en suis à la question des coiffures du soir, laissez-moi vous dire, mesdames et amies, combien tout le monde est d'accord pour blâmer l'usage des grands chapeaux au théâtre. Et on va bien là un peu pour être vue, n'est-ce pas ? mais on y va surtout pour voir. Et l'on s'abriterait le visage derrière de larges éventails, des parasols, des cabriolets, que sais-je, moi ? Et surtout on commettrait l'inexcusable maladresse de gêner ses voisins, au risque d'être le lendemain gênée par eux ? Non, pas de grands chapeaux le soir, ni au théâtre, ni au concert.

» Si l'usage ou le lieu ne permettent pas de s'y montrer en robe de soirée, si le chapeau devient par conséquent l'accessoire obligé de la toilette de ville, portez le chapeau petit, tout petit, aussi peu chapeau et autant coiffure que possible. Choisissez-le brillant comme un joyau, vaporeux comme un souffle, gracieux comme un bouquet délicat, mais qu'il ne cache rien, ou presque rien, de vos cheveux et de votre visage.

» Notez que, de cette façon, les fauteuils d'orchestre continueront d'être des places fort commodes, et que l'on continuera de les fréquenter au lieu de les fuir... comme on commence à le faire. Car sait-on si quelque malencontreux chapeau ne viendra pas vous cacher tout ou partie de la scène ? Donc, au nom de votre beauté et au nom de la commodité de tout le monde, pas de grands chapeaux au théâtre. »

Notre petit voyage ici-bas.

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les curieux détails qui suivent, empruntés à M. André Balz, l'un des collaborateurs du *XIXe Siècle*. On y remarquera de judicieuses observations sur notre manière de vivre.

« S'il faut en croire Buffon, vers la fin du siècle dernier, la durée de la vie moyenne était de trente-trois ans et cinq mois. Aujourd'hui, sur mille nouveaux-nés, on compte 504 survivants à quarante-cinq ans, et 498 à 46 ans, ce qui porte à quarante-cinq ans et huit mois l'âge où la vie et la mort se font équilibre. Ainsi, depuis un siècle, les chances de vivre n'ont pas cessé d'augmenter. Sans doute, la mortalité du premier âge est toujours très forte, et pourtant on a trois chances de vivre contre une de mourir avant trois ans, et une chance de vivre contre trois de mourir avant soixante-neuf ans.

» On a remarqué qu'en général les femmes ont la vie plus dure que les hommes. Il est vrai que, jusqu'à cinquante ans, la supériorité numérique des survivants est acquise au sexe masculin, qui ne connaît pas l'âge critique. Mais quand la femme est parvenue à franchir ce cap des Tourmentes, elle prend avantageusement sa revanche. Avis aux gendres dont les belles-mamans frisent la soixantaine. Elles ne meurent plus.

» Cette remarque a été faite un peu partout. Il faut attribuer ce résultat à la condition même de la femme et à ses qualités propres : sobriété, tempérance, habitudes calmes et régulières que troublent bien rarement les luttes quotidiennes pour l'existence. Les hommes, au contraire, ne meurent guère, comme on dit, de leur belle mort. Leur situation dans la famille implique une responsabilité plus grande, partant plus de fatigues. Ils sont toujours sur la brèche, à l'honneur, si l'on veut, mais surtout à la peine. Tracas des affaires, excès de travail, excès de plaisir, mille causes d'usure recherchées ou volontairement acceptées préviennent ou interrompent brusquement la vieillesse, et il est peut-être moins paradoxal qu'on ne suppose d'affirmer que cette espèce de suicide lent est la règle et la mort naturelle l'exception.

» Et pourtant, en dépit de tant de causes de destruction, il n'en est pas moins rassurant de songer que partout la durée de la vie humaine n'a cessé de s'accroître. Les épidémies sont plus rares ou ne moissonnent plus à pleine faux les générations. On sait par quelles mesures on peut les enrayer ou en circonscrire le foyer. D'un autre côté, les applications de l'hygiène, les lois d'assistance, les associations charitables contre la misère et pour la protection de l'enfance, ont également contribué à ce recul de la mortalité. »

Musiques militaires.

Voici de curieux détails sur les diverses transformations subies par les musiques militaires en France, dès le moyen-âge.

Au moyen-âge, la musique militaire était inconnue ; les troupes de cavalerie se servaient de clairons pour appeler aux armes ; l'olifant des chevaliers conviait les soldats à la rescousse.

Les Français n'ont connu la musique militaire que sous le règne de Louis XII, à l'époque des guerres d'Italie. Sous Louis XIV, le régiment de Champagne marchait au son de vingt-quatre violons ; le grand Condé emmenait toujours ses violons en campagne.

Au commencement du siècle dernier, la musique militaire consistait en cornemuses pour les dragons, fifres et tambours pour l'infanterie, trompettes et timbales pour la cavalerie et hautbois pour les mousquetaires à cheval.

L'institution régulière des musiques militaires date du 1er juin 1773.

Vers cette époque, on tint à honneur d'avoir une musique pour égayer les banquets des états-majors ; la clarinette allemande et la grosse caisse des Turcs furent alors ajoutées. Ces musiques étaient entretenues aux frais des officiers.

Au commencement de la Révolution, des ordonnances prescrivirent aux musiques militaires de jouer quand on portait les drapeaux, pendant les parades et les défilés ; un peu plus tard, le corps municipal de Paris prit à sa charge les dépenses d'un corps de musique de quatre-vingts instrumentistes, pour la plupart enfants de troupe. Ce